

Axe 2 : Développer la connaissance et des outils stratégiques pour gérer les milieux humides

Groupe thématique : Connaissance

Action 12 : Développer la valorisation des résultats de projets de recherche sur les milieux humides

CONTEXTE

Depuis 2001, le ministère de l'environnement a soutenu plusieurs programmes de recherche concernant les milieux humides (programmes PNRZH, Liteau, Eaux et Territoires, Diva, Pesticides, GICC, IWRM...). Il s'agit d'améliorer l'appropriation des résultats de la recherche par les acteurs, en augmentant leur diffusion, sous la forme notamment de publications, d'ouvrages de synthèse et de séminaires de restitution

OBJECTIFS ET CONTENU (Plan validé et extensions)

1. Identification des projets de recherche conduits de 2001 à 2014 sur les milieux humides et des résultats produits :
 - 1.1 Liste des projets
 - 1.2 Résumés des résultats scientifiques
2. Détermination des résultats scientifiques non appropriés par les acteurs
 - 2.1 Prise en compte des synthèses existantes (ex : synthèse des acquis et des besoins opérationnels ONEMA/MNHN décembre 2013)
 - 2.2 Echanges avec le GT connaissances et l'ONEMA sur les notions non appropriées
 - 2.3 Eventuellement, enquête par questionnaire auprès d'un panel d'acteurs de terrains
3. Mise en œuvre d'actions de valorisation : publications, séminaires, montage de formations...
A organiser en fonction des résultats de la partie 2

SPECIFICITES OUTRE-MER

Très peu de projets de recherche ont été conduits sur les zones humides d'outre-mer

VOLET CESP (Communication/Education-Formation/Sensibilisation/Participation)

Le volet communication/ Education-Formation doit être intégré dans la partie 3.

PILOTE(S) ET PARTENAIRES

Pilote

Ministère (CGDD/DRI/Service de la recherche)

Partenaires

ONEMA

GROUPE DE TRAVAIL SPECIFIQUE**PLAN DE FINANCEMENT**

Un financement sera nécessaire pour la partie 3. Aucun budget n'est actuellement prévu

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE : RESULTATS ATTENDUS ET OBTENUS

Calendrier prévisionnel	Actions	Mise en œuvre	Commentaires
2014			
2015			
	1.1 Recensement des projets de recherche	fait	
2016	1.2 Résumé des résultats scientifiques	fait	synthèse Recherche et Développement rédigée par le MNHN sous la supervision de Geneviève Barnaud

	2.1 Prise en compte des synthèses existantes	fait	<p>cette synthèse porte sur la période 2001-2011. Elle comprend 4 fascicules :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ fascicule 1 : méthodologie employée pour réaliser la synthèse. ○ fascicule 2 : inventaire et analyse des contributions scientifiques à l'action en zones humides. Il fait notamment le point sur les sujets de recherche traités entre 2001-2011 et leurs débouchés opérationnels (méthodes et outils produits) pour les acteurs techniques. ○ fascicule 3 : inventaire des besoins opérationnels des acteurs techniques en zones humides (méthodes et outils nécessaires). ○ fascicule 4 : mise en correspondance des productions scientifiques avec les besoins des acteurs techniques. Des actions de transfert, des axes de recherche thématique et des modalités de mises en œuvre de la recherche sont proposés.
	2.2 Echanges avec Onema et GT Connaissance	À faire	
	2.3 Enquête éventuelle		A priori inutile fait déjà ligne à supprimer
2017	3. Montage des actions de valorisation et diffusion		<p>Cette partie relève de l'AFB et non du CGDD qui ne dispose pas de moyens de mises en œuvre et de contact avec les gestionnaires.</p>

2018	3. Mise en oeuvre des actions de valorisation et diffusion		Cette partie relève de l'AFB et non du CGDD qui ne dispose pas de moyens de mises en œuvre et de contact avec les gestionnaires.

OBSERVATIONS SUR L'ACTION ET SON DEROULEMENT

Sur l'action, elle a été menée par le MNHN en partenariat avec l'ONEMA. A ce stade, l'AFB est plus à même de porter la suite du projet. Le CGDD par contre, pourrait travailler à la prise en compte des besoins de recherche mis en avant dans le travail du MNHN. Cela ne rentre pas exactement dans le PNMH telle que l'action est aujourd'hui définie. Il faudrait voir si cette action a vocation à être inscrite dans le prochain PNMH.

**<< POUR ALLER PLUS LOIN >> :
PROPOSITIONS DE SUITES A CETTE ACTION / D'ACTION(S) COMPLEMENTAIRE(S) OU NOUVELLE(S)**